

Développement de la collaboration entre les offices cantonaux de la formation professionnelle et les écoles professionnelles : résultats de la Conférence commune TR EP - CSFP 2021

Lors de la traditionnelle Conférence commune TR EP - CSFP du 16 septembre 2021 à Bâle, le développement de la collaboration entre les services cantonaux et les établissements de formation professionnelle dans les différents cantons a été abordé.

Des ateliers ont été organisés au cours de la journée. Des représentant·e·s de chaque organisation y ont participé et ont discuté des thèmes suivants :

- **Préciser la répartition des rôles** → La collaboration entre les écoles et les offices de la formation professionnelle est efficace.
- **Promouvoir des plateformes d'échanges (régionales, intercantionales, sectorielles, Best Practice)** → La collaboration entre les écoles professionnelles est suffisante : elle promeut l'innovation.
- **Renforcer et améliorer la collaboration entre les cantons et les écoles professionnelles dans le développement des professions** → La collaboration entre les écoles professionnelles et les services de la formation professionnelle dans le domaine des commissions suisses pour le développement professionnel et la qualité (CSDP&Q) est efficace en termes de maintien des compétences sur le marché du travail et des compétences sociales.
- **Renforcer la coordination entre les cantons et les écoles professionnelles dans la transformation numérique – Du point de vue des expériences positives** → Y a-t-il des exemples positifs de collaboration entre les écoles professionnelles et les offices de la formation professionnelle ?
- **Renforcer la coordination entre les cantons et les écoles professionnelles dans la transformation numérique – Du point de vue des expériences négatives-critiques** → Y a-t-il des exemples négatifs-critiques de collaboration entre les écoles professionnelles et les offices de la formation professionnelle ?
- **L'accélération du développement des professions et des compétences et exploiter la coopération entre les lieux d'apprentissage** → Selon vous, quelles sont les deux thèmes les plus importants en matière de développement de la formation professionnelle ?

Les résultats des débats animés qui ont eu lieu dans les ateliers ont contribué à formaliser des potentiels d'amélioration. Ceux-ci ne sont pas contraignants ; ils doivent toutefois être considérés comme des recommandations.

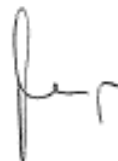
1. **Formaliser dans chaque canton une plateforme d'échange régulière** entre le service cantonal et les établissements de formation professionnelle.
2. **Les institutions de formation professionnelle développent des plateformes d'échanges** réguliers à l'intérieur et l'extérieur du canton. Celles-ci s'adressent aux organes de direction ainsi qu'aux spécialistes (pédagogie, numérisation, etc.) et elles favorisent les échanges.
3. **Améliorer le travail des délégué-e-s dans les commissions suisses pour le développement professionnel et la qualité :**
 - a. Promouvoir une meilleure collaboration entre les délégué-e-s des cantons et des écoles.
 - b. Assurer le flux d'information de, vers et entre les délégué-e-s.
 - c. Veiller à ce que les directions d'école soient représentées aux côtés des spécialistes de la pédagogie.
 - d. Uniformiser les conditions d'exercice des activités des délégué-e-s (formation, indemnités, remplacements).
4. **Définir des standards dans le cadre de l'éducation numérique**, tout en préservant la liberté de mise en œuvre dans l'action pédagogique.
5. **Gérer le changement numérique** : prendre le temps et les moyens de mettre en œuvre une culture numérique dans notre formation professionnelle, qui apporte une réelle valeur ajoutée aux personnes en formation et à l'économie.
6. **L'échange triennal dans le cadre de la conférence commune** entre les responsables des services cantonaux et les cadres des établissements de formation professionnelle doit être maintenu.

Conférence suisse des offices
de la formation professionnelle



Christophe Nydegger
Président

Table Ronde
Écoles Professionnelles



Georg Berger
Président